

Compte-rendu de la réunion ordinaire des référents de proximité

Etablissement BOUTIQUES

18 septembre 2025

Début de réunion : 09h30

Fin de réunion : 10h40

Etaient présents : P

Etaient absents : A

Liste des référents de proximité :

isio)

Représentants de la Direction :

Cheffe d'établisseme

Responsable Relations Social

1. Points d'information de la Cheffe d'établissement

➤ Points d'Actualité

- Nous avons célébré notre Lauréat au Legacy Award [REDACTED]
- Inauguration du nouveau stock Mickey's of Hollywood – WDS
- Boutique Constellation fermée actuellement en raison de la réfection des sols, réouverture prévue ce week-end.
- Recrutement des cast members dans la cadre du projet Fro [REDACTED] ra la gestion de la boutique et de son kiosque. Le stock sera sous la responsabilité de Servane GUERGNON qui a la gestion des stocks WDS.
Pour répondre à la question y-aura-t-il des recrutements externes. Oui, de manière indirecte car il sera nécessaire de pourvoir les postes devenus vacants qui n'auront pas pu être comblés en interne au sein des différentes locations.
- Travail avec le Steerco sur la nouvelle vision après DLP 2025. Communication à venir début octobre sur les priorités à venir pour DLP. Nous partagerons ensuite la feuille de route qui en découlera pour Merchandise Parcs.

- **L'outil de planification UKG (anciennement KRONOS) est remplacé [REDACTED] le 22 septembre 2025.** Une version innovante, plus fluide et adaptée à vos usages quotidiens.



L'application permettra aux Cast Members dont la planification était déjà consultable via UKG de continuer à effectuer les opérations suivantes depuis n'importe quel appareil mobile ou ordinateur :

- Consulter les horaires planifiés ;
- Ajouter ou modifier ponctuellement les jours de repos sur un planning qui n'est pas encore planifié ;
- Visualiser les compteurs de congés acquis et en cours d'acquisition tels que CX et C4* ;
- Faire des demandes de congés, demandes d'absences et demandes de dispos / indisponibilité horaire ;
- Demander des échanges de shift avec des Cast Members dans vos locations de planification.

**L'ensemble des compteurs de récupération sont à consulter via D-Time ou directement sur votre fiche de paie.*

Plus qu'un changement, **c'est une mise à jour** : les règles de fonctionnement restent les mêmes, mais certaines fonctionnalités clés seront simplifiées et améliorées pour offrir une meilleure expérience aux utilisateurs.

En bref :

- Pose de congés facilitée ;
- Visualisation complète du planning sur une seule page ;
- Demandes d'absences plus intuitives ;
- Une interface plus moderne, simple à utiliser sur mobile, tablette ou ordinateur.

- **À partir du 1er septembre 2025, Workvivo est devenu officiellement notre nouveau réseau social d'entreprise** en remplacement de Workplace.

➤ **Cérémonie d'annonce des ambassadeurs Disneyland Paris**

La cérémonie d'annonce des [ambassadeurs](#) pour les deux prochaines années (2026-2027) se tiendra le 25 septembre 2025, à partir de 10h. Cet événement marquant permettra de découvrir les Cast Members sélectionnés pour représenter officiellement la destination durant cette période. Pour permettre à chacun de suivre la cérémonie, elle sera diffusée en direct sur Workvivo (anciennement Workplace) offrant ainsi la possibilité de participer à ce moment de célébration.

➤ **Point sur les effectifs : Situation au 31.08.2025 :**

Boutiques

	31/08/2025	31/08/2025	31/08/2025	31/08/2025	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CAD			14	11	25
AMA			26	15	41
AMN			61	47	108
NCA	180	90	486	317	1073
TOTAL	180	90	587	390	1247

	NCA	NCA	
	Féminin	Masculin	Total
Dont Alternants			
Apprenti	6	3	9
Total	6	3	9

Point recrutement :

Reste à pourvoir 5 CDD et 5 Reqqs CDI vendeur(se) boutiques

1 CDD magasinier boutiques et 4 CDD vendeur(se) boutiques arrivées échelonnées à partir du 20 décembre.

➤ **Actualités sociales :**

- ❖ **NAO** : Jeudi 11 septembre 2025, Mardi 23 septembre 2025 - Mardi 30 septembre 2025
- ❖ **Frais de santé et prévoyance** : Jeudi 16 octobre 2025 - Jeudi 30 octobre 2025 - Jeudi 6 novembre 2025.
- ❖ **Mise à jour données personnelles** : Afin de garantir la fiabilité et l'exactitude des informations personnelles de chacun, une campagne de vérification est lancée auprès de tous les Cast Members. Ces informations sont indispensables pour bénéficier des avantages proposés par l'entreprise ou par son comité social et économique, tels que :
 - Le nombre d'entrées pour le Pass en Scène
 - Les entrées pour les événements Cast Members et proches (soirées de Noël, projections, etc.)
 - Les chèques cadeaux de fin d'année distribués par le CSE

Les données personnelles permettent également d'être éligibles à des dispositifs tels que l'autorisation d'absence pour la rentrée scolaire ou l'aide à la petite enfance. Données à vérifier et à corriger si nécessaire :

- Votre adresse personnelle
- Votre adresse électronique personnelle
- Votre numéro de téléphone
- La personne à contacter en cas d'urgence ainsi que son numéro de téléphone
- Votre situation maritale et votre composition familiale (personnes à charge)

Pour vérifier vos données personnelles, rendez-vous sur D Tools HR : [« Mise à jour des données personnelles »](#).

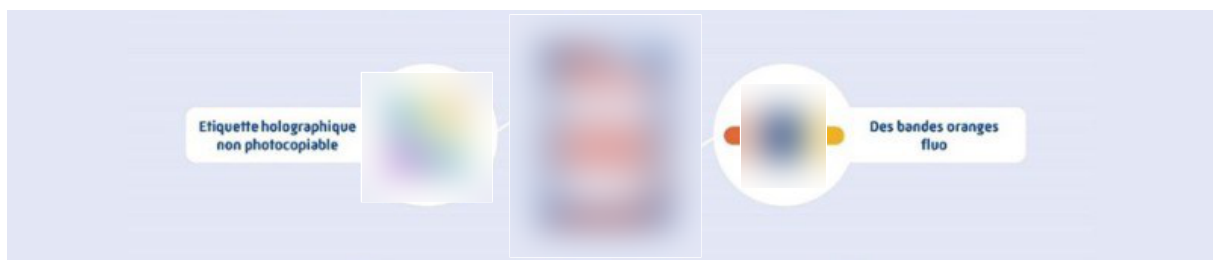
- ❖ **Arrêt de travail** : Après la télétransmission, l'Assurance Maladie poursuit la sécurisation des arrêts de travail : à partir du 1^{er} septembre 2025, les arrêts de travail papier devront être établis à l'aide d'un formulaire sécurisé lorsqu'un arrêt dématérialisé ne sera pas possible.

Dans 8 cas sur 10, l'avis d'arrêt de travail est envoyé de façon dématérialisée à l'Assurance Maladie par votre professionnel de santé. Cette télétransmission permet non seulement des délais de prise en charge plus courts, mais aussi des conditions de sécurité renforcées.

Cependant, dans certaines situations comme une consultation à domicile par exemple, le recours à un arrêt de travail électronique n'est pas possible : un formulaire papier est alors remis au patient.

À compter du 1^{er} septembre 2025, seul le formulaire papier Cerfa

Présentant pas moins de sept points d'authentification (étiquette holographique non photocopiable, encre magnétique, bandes orange fluo, etc.), seul le formulaire Cerfa sécurisé sera accepté lorsqu'il ne sera pas possible de réaliser un arrêt dématérialisé. Si vous recevez un arrêt de travail papier, assurez-vous que votre professionnel de santé utilise bien ce nouveau formulaire sécurisé.



Tout autre formulaire d'avis d'arrêt de travail papier non sécurisé sera rejeté par l'Assurance Maladie. La télétransmission d'un avis d'arrêt de travail dématérialisé reste le moyen le plus sûr pour éviter les usurpations et les fraudes.

À compter du 1^{er} septembre 2025,
les arrêts non sécurisés seront considérés comme une absence non autorisée non payée.

48 h pour justifier votre absence

Vous disposez de 48 h pour envoyer les volets 1 et 2 (pas de scan, pas de photocopie) à votre caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), le volet 3 est à transmettre à GHRO via [D Tools HR](#).

❖ **Une nouvelle journée d'information sur le Conseil en Évolution Professionnelle aura lieu le**
Le mardi 23 septembre 2025, de 9 h 30 à 15 h 00 - Hall du bâtiment Dreams

Durant cette journée, des conseillers seront présents pour informer les salariés sur ce service gratuit et personnalisé.

Ils répondront à leurs questions et leur expliqueront comment le CEP peut les accompagner dans leur parcours professionnel (souhaits de formation, de reconversion, de reprise ou création d'activité, etc.). Ces échanges, qui ne constituent pas des rendez-vous individuels, auront lieu hors temps de travail.

A l'issue de ces échanges, chaque salarié pourra convenir d'un rendez-vous ultérieur avec un conseiller pour un entretien individuel et personnalisé.

La prise de rendez-vous pourra se faire au cours de cette journée.

Communication publiée sur Workplace / Fil d'actu RH, ainsi que sur Workvivo concernant cette journée d'information.

❖ **L'équipe Mission Handicap organise une journée dédiée aux salariés aidants le 14 octobre prochain sur le bâtiment Dreams de 10 heures à 15 heures.**

Au cours de cette journée, les salariés pourront échanger avec des professionnels ou associations pouvant les accompagner, les orienter ou les conseiller sur les aides ou dispositifs s'ouvrant à eux ou à la personne qu'ils aident.

Seront ainsi présents la MDPH et la CAF de Seine et Marne, les PAT (Pôle Autonomie Territorial) de Lagny et Coulommiers (qui ont vocation à accompagner les personnes sur toutes les demandes en lien avec le handicap, les aidants ou les seniors), l'ATSM 77 (une des trois associations tutélaires de Seine et Marne) ainsi que l'association JADE (spécialisée sur les jeunes aidants). Des représentants du département seront également présents pour répondre aux questions sur les aides et services qu'ils proposent.

De même, les salariés pourront prendre connaissance des dispositifs existants au sein de l'Entreprise grâce à la présence de Mission Handicap, du service accompagnement social, de GHRO et de la paie et poser toutes leurs questions. Les équipes First Aid et santé au travail seront également présentes afin de sensibiliser sur les risques domestiques.

Par ailleurs, un webinaire sera organisé le 3 octobre 2025 de 13 heures à 13 heures 45 sur le thème « cancer et famille, la place des aidants ».

Vous retrouverez toutes ces informations sur the Hub à partir du 25 septembre prochain.

❖ **Octobre Rose**

À l'occasion du mois d'Octobre Rose, eyland Paris et le Pôle Santé organisent plusieurs initiatives tout au long du mois, dédiées à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein. Le 7 octobre, une collecte de mèches de cheveux se tiendra en backstage de 9h à 18h, permettant de faire don d'un minimum de 10 cm (ou plus) de cheveux pour contribuer à la fabrication de perruques pour les personnes touchées par la maladie. Des sessions de sensibilisation à l'auto-palpation auront lieu le 21 octobre au bâtiment BALOO et le 30 octobre au bâtiment DREAMS, de 11h à 14h, pour apprendre ou réviser les gestes essentiels de dépistage précoce. L'ensemble du programme détaillé sera bientôt consultable sur THE HUB.

- ❖ **Nouvelle procédure relative à la dotation de vêtements professionnels à compter du 1^{er} octobre 2025.** Depuis le 1er janvier 2025, la loi AGECE impose à chaque entreprise le recyclage des textiles professionnels. C'est dans ce nouveau contexte que DLP se doit de revoir son process pour être en capacité de recycler ces vêtements.

À compter du **1er octobre 2025**, le renouvellement des dotations s'effectuera selon le principe suivant : un vêtement usé rendu = un vêtement neuf remis. Une information détaillée sur cette nouvelle procédure va être portée auprès des populations concernées par l'encadrement.

2. Situations pour lesquelles une réponse n'a pas été apportée ou pour lesquelles il existe une réelle difficulté d'interprétation

Rémunération & Avantages sociaux :

Pourquoi l'entreprise décide-t-elle de changer de mutuelle ? Cette nouvelle mutuelle serait-elle à la même hauteur ou plus ?

Les organisations syndicales représentatives ont été informées du lancement ainsi que du suivi donné à l'appel d'offres Assurance Santé et Prévoyance, démarche ayant abouti au choix d'un nouvel assureur. Notre accord d'entreprise arrivant à échéance au 31/12/2025, la Direction réunira les partenaires sociaux dans les prochaines semaines pour conclure un nouvel accord triennal visant à préciser les garanties en matière de santé et de prévoyance ainsi que la tarification du régime. La communication interviendra dès la conclusion de cet accord afin que les salariés soient pleinement informés.

Emploi : mobilité/Promotion

Comment se passe le passage en XP des CM'S en situation d'handicap ?

Le process d'évolution professionnelle est le même pour tous les salariés(es).

Pouvez-vous nous éclaircir sur les XP qui veulent changer de location ? Combien de temps peuvent-ils rester dans la nouvelle location pour devenir XP ?

Dans le parcours de développement à un poste de vendeur(se) boutiques coefficient 200/215, il n'existe pas de durée maximale d'exercice dans une nouvelle location pour valider une promotion. En effet, l'évolution dépend avant tout de chaque individu, de son rythme d'apprentissage ainsi que de l'acquisition effective des compétences nécessaires pour occuper pleinement le poste visé. Pour rappel : il n'est plus question de parcours « géographique », mais le futur CM expérimenté devra avoir travaillé à minima 6 mois dans une boutique de type « vente assistée » et 6 mois dans une boutique « vente-conseil ». 2 Managers différents dans 2 structures de boutiques différentes.

Pourquoi les prix de Jessica ont augmenté ?

Les produits vendus à Jessica sont soit des damaged ou alors des fins de série. Les prix sont fixés par les équipes produits.

Il est à noter que concernant la vente des produits en fin de série à prix réduit, il y a des règles qui encadrent ces reventes, à savoir que la revente à perte est interdite pour la plupart des produits. Cela signifie qu'une entreprise ne peut pas vendre un produit à un prix inférieur à ce qu'elle l'a payé, sauf exceptions (produits damaged).

Autres points remontés au cours de la réunion :

-Concernant la mise à disposition de gilets chauffants : nous allons nous rapprocher des divisions qui ont mis en place des tests sur ce sujet.

-Test évacuation Bloc Sud Est : point à revoir avec le service prévention incendie qui ont relevé lors de ce test que les portes coupe-feu n'étaient pas fermées. Les équipes stocks bloquent uniquement les portes coupe-feu afin de faciliter la livraison des marchandises en stock. A vérifier l'application de cette règle Arcades Est / Ouest serait différente.

-Robe princesse : les boutiques des parcs doivent régulièrement dépanner la boutique du Disneyland hôtel afin qu'elle ne soit pas en pénurie de certaine taille. Décision prise au regard de la prestation proposée au guest « mon rêve royal ». Point à revoir avec les équipes Produits afin de voir la faisabilité de maximiser les différentes tailles entre Parcs et Hôtels.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 18 novembre 2025 à 14h00, dans la salle de réunion Oscar 2ème étage du bâtiment Disney Channel. Les situations éventuelles devront parvenir à la Cheffe d'établissement au plus tard le 30 octobre 2025 à 23h59 (soit 4 jours avant l'envoi de la convocation prévue 04 novembre 2025).